

CONTROVERSE AUTOUR DU BAIN DES ESCLAVES DANS LE KANGA-GNANZE A L'EPOQUE DE LA TRAITE NEGRIERE (XVIII-XIXE SIECLE)

Yao Séverin KRA

Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte d'Ivoire)

yaoseverinkra@yahoo.fr

Résumé

Les eaux ivoiriennes dont se servaient les marchands d'esclaves pendant la traite négrière transatlantique aux XVIIIe et XIXe siècles sont légion. Au nombre de ces cours d'eau, figure la rivière bodo située à quelques kilomètres de Tiassalé, ancien marché aux esclaves et avant-port de Cap-Labou. Sur le cours de cette rivière, se trouve un vase creux nommé Kanga-Gnanzè, où l'on faisait prendre un bain aux captifs avant leur acheminement à Tiassalé ou à Cap-Labou. Certains auteurs et traditionnistes présentent ce bain comme une pratique mystique visant à effacer la mémoire des captifs afin de faciliter leur transport, quand d'autres y voient une simple pratique hygiénique.

Cet article vise donc à lever le voile sur la véritable nature de ce bain afin d'éviter les ambiguïtés commémoratives sur ce lieu de mémoire de la traite. Pour y parvenir, le recours aux sources orales, archéologiques et écrites a été nécessaire. Les sources orales proviennent des enquêtes menées dans le département de Tiassalé auprès des chefs et autres sachants des différents villages visités. Quant aux documents écrits, il s'agit des travaux d'auteurs contemporains abordant l'histoire de la traite négrière en général ou des Baoulé. Les sources archéologiques sont des vestiges témoins de cette époque de la traite. Le recoupement et l'analyse des différentes informations collectées permettent d'affirmer que le bain soumis aux captifs pendant la traite négrière transatlantique était une pratique hygiénique aux enjeux essentiellement économique et éthique, et non un supplice mystique visant à supprimer les fonctions cognitives des captifs pour faciliter leur transport. Ce bain était donc à l'avantage des traitants.

Mots clés : *Traite négrière, Kanga-Gnanzè, Bain, Purification*

Abstract

The Ivorian waters used by slave traders during the transatlantic slave trade in the 18th and 19th centuries are legion. Among these waterways is the Bodo River located a few kilometers from Tiassalé, the former slave market and outer port of Cap-Labou. On the course of this river, there is a hollow vase named Kanga-Gnanzè, where captives were bathed before being transported to Tiassalé or Cap-Labou. Some authors and traditionists present this bath as a mystical practice aimed at erasing the memory of captives in order to facilitate their transport, while others see it as a simple hygienic practice.

This article therefore aims to lift the veil on the true nature of this bath in order to avoid commemorative ambiguities on this place of memory of the slave trade. To achieve this, the use of oral, archaeological and written sources was necessary. The oral sources come from surveys conducted in the department of Tiassalé with chiefs and other scholars of the different villages visited. As for the written documents, these are the works of contemporary authors addressing the history of the slave trade in general or the Baoulé. The archaeological sources are remains that bear witness to this period of the trade. The cross-checking and

analysis of the different information collected makes it possible to affirm that the bath subjected to captives during the transatlantic slave trade was a hygienic practice with essentially economic and ethical issues, and not a mystical torture aimed at suppressing the cognitive functions of the captives to facilitate their transport. This bath was therefore to the advantage of the traders.

Keywords: *Slave trade, Kanga-Gnanzè, Bath, Purification*

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « la route de l'esclave », initié par l'Unesco en 1994 en vue d'identifier les vestiges de la traite négrière transatlantique, des sites archéologiques ont été répertoriés en Côte d'Ivoire. L'objectif de ce projet est de faire de ces endroits, des lieux de mémoire de la traite¹. Au nombre des sites jugés dignes de reconnaissance mémorielle en Côte d'Ivoire, figure le *Kangab-Gnanzè*², « un marigot qui est une espèce de vase creux » situé sur le cours de la rivière *bôdô* dans la région de l'Agnéby-Tyassa. Dans cette mare l'on faisait prendre un bain aux captifs avant leur acheminement sur le marché d'esclaves de Tiassalé ou au port d'embarquement de Cap-Lahou (Kra, 2023 : 193).

Le *Kanga-Gnanzè* est sans aucun doute un témoin de la traite négrière transatlantique, mais la nature du bain auquel les captifs étaient soumis avant leur transfèrement à Tiassalé ou à la côte demeure problématique. Pour certains auteurs ou traditionnistes, cette pratique serait un rituel servant à faire disparaître la mémoire des captifs pour les rendre hypnotiques afin de faciliter leur transport à Cap-Lahou, quand d'autres y voient un simple bain hygiénique. D'où la préoccupation suivante : à quoi servait l'ablution des esclaves dans le *Kanga-Gnanzè* au temps de la traite négrière transatlantique ?

L'objectif visé dans cette étude est de lever le voile sur la véritable nature de ce bain afin d'éviter les ambiguïtés commémoratives sur ce site. Pour atteindre ce but, nous avons eu recours à trois catégories de sources ; les sources archéologiques, les sources orales et les sources écrites. Concernant les sources archéologiques, il s'agit d'objets ou sites anciens témoins de ce commerce humain, notamment ce vase creux situé sur le cours de la rivière *bodo* présenté par les populations locales comme un point d'eau mystique, et des objets d'échange anciens, contemporains à

¹ Kouamé Aka, Entretien réalisé par Marcel Aka, in *L'Inter* n° 5716 du 10 juillet 2017, p.12.

² Le village abbey actuel dénommé Kanga-Gnanzè doit son nom à ce vase creux de la rivière *bodo*, situé à quelques encablures de ce « point d'eau ».

la traite, observés sur place. Quant aux sources orales, elles sont le résultat d'enquêtes menées dans le département de Tiassalé dans huit villages auprès des différentes notabilités et des traditionnistes en 2021 et en 2024. Enfin, nous avons les sources écrites qui sont des travaux d'historiens et de sociologues portant sur les questions liées à la muséification des sites de la traite négrière ou au pays baoulé. Le dépouillement et l'exploitation de ces différentes sources ont permis d'organiser le travail en deux parties. La première soutient que la thèse selon laquelle ce bain consistait à effacer la mémoire des esclaves avant leur transfert à Grand-Lahou est une erreur historique, tandis que la deuxième démontre que cette pratique obéit non seulement aux exigences commerciales de la qualité, du coût et du profit, mais se soumet surtout aux coutumes de respect de la dignité humaine en pays Baoulé.

1. La thèse du bain de l'oubli : une erreur historique aux fondements multiples

Plusieurs éléments attestent que la thèse présentant le bain des captifs dans le *Kanga-Gnanzè* comme un rituel hypnotique est une erreur historique.

1.1 L'Amalgame entre la cérémonie de purification et le rituel d'envoûtement

Le terme purification du mot latin *purificatio*, lui-même dérivé de *purificare* qui signifie purifier, désigne l'élimination de ce qui pollue ou de ce qui souille. Du point de vue spirituel, la purification désigne l'action par laquelle l'on se débarrasse ou est débarrassé de ses souillures, de ses fautes et rendu à la pureté, à la vertu, à l'innocence³. En général, les rites de purification se font par le bain ou par la prière qui favorise un climat vibratoire propice à un nouveau départ.

Dans les traditions africaines en général et akan en particulier, le rituel du bain ou du lavage appliqué aux individus peut viser plusieurs objectifs. Mais, le dénominateur commun de ces rites reste l'amélioration de la situation sociale, physique ou spirituelle de l'individu. Chez les Baoulé par exemple, on distingue plusieurs type de bain. Le bain d'admission à un niveau social supérieur comme le bain de la puberté (chez les Baoulé-Agba) auquel est soumise la jeune fille pubère avant son premier rapport

³ Dictionnaire de l'Académie Française en ligne, 9^e édition.

sexuel. Ce bain lui donne droit au mariage⁴. À côté de ce type de bain, se trouve la purification de la femme esclave à l'époque précoloniale et coloniale avant de convoler en justes noces avec son maître ou le fils de son maître ; la mésalliance étant interdite dans cette société. Le bain de la femme esclave lui confère, en effet, le statut de femme libre (Kra, 2016 : 127).

En outre, nous avons le bain de fin de veuvage qui marque la rupture du veuf ou de la veuve avec l'esprit de son/sa conjoint (e) et lui donne la liberté de se remarier. Enfin, le baptême de bébé qui rompt le nouveau-né avec *blolo* le monde des non-vivants en l'intégrant officiellement au monde des vivants (Kouassi, 2014 : 102-106).

Le bain purificateur confère donc à l'individu une amélioration de sa vie au niveau social, physique et spirituel. Cette bonification qualitative de la vie à partir du bain, s'oppose à la réalité des esclaves lavés dans le *Kanga-Gnanzè* telle que décrite par certains enquêtés. En effet, contrairement aux fonctions revivifiantes et libératrices habituelles connues des rituels de purification en pays akan, le lavage des captifs dans le *Kanga-Gnanzè*, selon certaines traditions locales, entraînerait la perte subite de la mémoire des esclaves qui deviendraient des individus dociles et facilement manipulables (image 1). Vu de cet angle, ce bain s'apparente à un rituel d'envoutement qu'à une purification. Mais dans les faits, la thèse de l'oubli avancée par les populations locales semble paradoxale. En réalité, aucune étude scientifique n'a révélé que les esclaves déportés dans le Nouveau Monde n'avaient plus souvenir de leur ancienne vie de personne libre en Afrique. Au contraire, des esclaves manifestaient pendant la traversée de l'océan atlantique, le désir de recouvrer leur liberté d'antan à travers des révoltes en mer (Grunberg, 2004 : 234-235). En outre, en Amérique, des esclaves aspirant à la liberté s'adonnaient aux empoisonnements ou au marronnage à partir de pratiques occultes fondées sur les traditions africaines (Morenas, 1978 : 62.). La thèse du bain de l'oubli avancée par certains auteurs ou traditionnistes est donc en partie due à l'amalgame que ceux-ci font entre les notions de purification et d'envoutement. Cependant, les enjeux économiques liés à la patrimonialisation des vestiges de la traite poussent certaines populations à rechercher des preuves d'historicité à travers des dénominations captivantes des sites supposés témoins.

⁴ N'Goran Ahou Elise, 64 ans, Enquête réalisée en septembre 2024.

Image 1 : Le *Kanga-Gnanzè*



Source : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20170709-reportage-cote-ivoire-trace-route-esclave-kanga-nianze>

1.2 La quête de preuves d'historicité à travers des dénominations captivantes des vestiges de la traite

Dans le cadre de la patrimonialisation des espaces dits témoins de la traite négrière transatlantique en Afrique, le baptême de ces vestiges s'adosse le plus souvent à un vocabulaire émotionnel rattaché au champ lexical de la consternation ou de la souffrance. La souffrance des captifs est présentifiée dans l'appellation des sites historiques liés à la traite. Par exemple, sur la quasi-totalité des anciens ports d'embarquement muséifiés en Afrique francophone, l'on présente un passage qui borde sur la mer comme le dernier trajet pédestre qu'effectuaient les esclaves avant l'embarquement. Ces passages de courts trajets sont présentés comme le symbole de la souffrance, du désespoir et de l'inhumanité de l'homme blanc. Ainsi, la description que font les cicerones de ces passages qui s'ouvrent sur la mer crée généralement chez les visiteurs un

sentiment de tristesse. A Ouidah⁵, les conservateurs l'ont nommé la porte du non-retour⁶ quand, celle de la maison des esclaves de l'île de Gorée au Sénégal, est baptisée « la porte du voyage sans retour » (Mourre, 2020 : 77).

En Côte d'Ivoire, l'on attribua des propriétés hypnotiques nuisibles au *Kanga Gnanzè*, mare dans laquelle l'on faisait prendre un bain aux esclaves avant leur acheminement à Cap-Lahou sur la côte. Dans les récits liés à la traite négrière dans cette zone, les populations racontent que les esclaves étaient lavés dans cet étang en vue d'effacer leur mémoire et faciliter leur transport⁷. L'évocation des supposés propriétés malveillantes attribuées à ce point d'eau, a pour but de montrer la souffrance qu'enduraient les esclaves qui transitaient par cette zone. L'objectif visé est de prouver qu'inévitablement le trafic des esclaves a eu lieu dans cette zone ; la souffrance des captifs apparaissant comme la preuve de l'historicité des faits racontés⁸.

Par ailleurs, nous avons le rapprochement que font les tenants de la thèse de l'oubli avec l'histoire de l'arbre de l'oubli au temps de la traite à Ouidah pour valider la véracité de leur récit. « L'arbre de l'oubli » fut un arbre situé au bord de la mer non loin du lieu d'embarquement des esclaves. Selon la tradition orale locale, autour de cet arbre, l'on faisait passer les esclaves plusieurs fois⁹ avant leur déportation en Amérique ou aux Antilles. Les guides touristiques racontent que cet arbre avait des propriétés surnaturelles qui gommaient la mémoire des esclaves destinés à être déportés afin d'éviter les révoltes. Ainsi, l'évocation de l'histoire de l'arbre de l'oubli par les populations de *Kanga Gnanzè* dans une posture comparatiste prouve la quête d'historicité de l'histoire du bain des esclaves.

La rivière Bodo a fait la réputation du village *Kanga Nianzè*. En effet, le cours d'eau aurait des vertus

⁵ Ville touristique balnéaire située au Sud du Bénin.

⁶ A Ouidah, en plus de la porte de non-retour, représenté par un monument en forme d'arc à quelques mètres de la mer, se trouvent d'autres vestiges liés à la traite, notamment l'arbre de Poubli. La ville de Ouidah est ainsi, « ornée » de monuments liés à la traite négrière.

⁷ Akpo Kouadio Samuel, 81 ans, notable d'Ahouakro, Entretien réalisé en septembre 2021.

⁸ A Ahua, dans le même département de Tiassalé, où se trouvait un avant-port d'embarquement de Cap-Lahou, un arbre appelé *agbékélé* à l'ombre duquel étaient regroupés les captifs avant l'embarquement vers Cap-Lahou selon les populations locales, a été rebaptisée, « l'arbre du calvaire », dans un contexte de patrimonialisation des sites appartenant à la route de l'esclave en Côte d'Ivoire. cf Tola Komenan Landry, Notable représentant le chef, Entretien réalisé le 01/09/2021 à Ahua.

⁹ Les hommes faisaient 9 fois le tour, tandis que les femmes en faisaient 7 fois.

mystiques semblables à celles de l'arbre de l'oubli à Ouidah au Bénin. Selon la légende, la rivière Bodo effaçait les souvenirs du passé pour quiconque s'y baignait. Raison pour laquelle, les captifs en partance pour l'ultime voyage, faisaient une dernière halte à *Kanga Nianzè* pour le bain de l'oubli. C'est seulement après cette dernière cérémonie qu'ils prenaient la route de Cap-Lahou¹⁰.

Mais, l'authenticité des rôles attribués à ces vestiges du commerce des esclaves est souvent contesté. En 1996, un article du journal « Le Monde » intitulé « Le mythe de la maison de Gorée qui résiste à la réalité », remettait en cause, la place centrale de Gorée dans le système esclavagiste transatlantique. En plus, le même auteur botte en touche la véracité des affirmations de Joseph Ndiaye, le conservateur de cette maison, avançant que l'interprétation qu'il fait des pièces de ce vestige, est en majeure partie fausse (Mourre, 2020 : 77).

Cependant, des Africains comme le Président béninois Nécephore Soglo semblent minimiser ces erreurs historiques pour ne privilégier que la commémoration. Pour le Président béninois, « L'important, c'est d'avoir un lieu de mémoire où l'on peut se recueillir »¹¹.

Si les populations locales et les conservateurs de ces patrimoines donnent des noms émotionnellement affligeant, en minimisant la profondeur historique des faits racontés, c'est aussi parce qu'il y a des enjeux économiques importants à travers la patrimonialisation de ces sites.

1.3 les enjeux économiques de la politique de muséification des anciens sites de la traite

En Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire, la commémoration de la mémoire de l'esclavage est certes un hommage rendu aux Africains déportés en Amérique, mais cette célébration place en toile de fond des intérêts économiques révélés par des politiques de développement touristiques affichées des gouvernements. Au Sénégal, c'est plus de 500 visiteurs qu'accueille la maison des esclaves de Gorée journallement (Saglio, 2005 : 53). C'est pourquoi en 1996, lorsqu' Emmanuel de Roux l'écrivain français du journal « Le Monde » nia l'historicité de la maison

¹⁰ Côte d'Ivoire, Trolley News Ivonomad by blog, Kanga Nianzè : la route des esclaves en Côte d'Ivoire mis en ligne le 19 septembre 2018.

¹¹ Aïssata Dialo, « Côte d'Ivoire : à Kanga Nianzé, sur la route de l'esclavage », <https://www.jeuneafrique.com/1597255/culture/cote-divoire-a-kanga-nianze-sur-la-route-de-lesclavage>.

des esclaves de l'île de Gorée¹², hommes de culture comme politiciens se levèrent contre ce qu'ils qualifièrent de sabotage mémoriel, en traitant ce journaliste français de révisionniste (Mourre, 2020 : 78).

En Côte d'Ivoire, l'Etat a financé la première phase de la recherche portant sur la route de l'esclave à plus de 360 millions de franc cfa. Monsieur Kouamé Aka chef de ce projet révèle que la patrimonialisation des sites liés à la traite constitue une opportunité de développement avec la valorisation des sites touristiques, la constructions des hôtels, le développement des petits commerces et la commercialisation des produits de l'artisanat¹³. C'est ce même objectif que vise L'ONG Devoir De Mémoire dans son mémorandum¹⁴.

Comme le disent Gaetano Ciarcia et Lucile Combreau (2020 : 144), la mémoire est toujours politique, elle renvoie à des enjeux contemporains et elle est pensée et formulée en fonction de ces enjeux. La mémoire politique officielle dans ces pays francophones cache une dimension économique bien que l'on mette l'accent sur la commémoration des déportés et leurs descendants.

En Côte d'Ivoire, par exemple, la Stèle de *Kanga-Gnanzè* érigée en hommage aux esclaves qui transitaient par cette zone, a été inaugurée avant la grande enquête sur la route de l'esclave financée par le ministère de la culture¹⁵. Ces quelques irrégularités conduisent parfois à des conclusions précipitées. Des captifs ont bel et bien été lavés dans le *Kanga-Gnanzè*, mais l'interprétation que font les populations de ce bain est souvent teintée de contradictions pour les raisons susmentionnées. La raison principale qui semble justifier ce bain est d'ordre économique et moral.

2. Un bain hygiénique aux enjeux essentiellement économique et éthique

Le lavage des esclaves dans le *Kanga-Gnanzè* répondait à deux enjeux essentiellement économique et moral.

¹² Selon cet écrivain, la « Maison des esclaves » n'a pas été construite par les Hollandais, mais les Français en 1783. Il s'agirait plutôt d'une maison construite pour Anna Colas Pépin, une signare (riche métisse). Voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/maison-des-esclaves>.

¹³ Kouamé Aka, 70 ans, Historien à la retraite, entretien téléphonique réalisé le 14 octobre 2024.

¹⁴ ONG DEVOIR DE MEMOIRE, 2012, *L'ONG devoir de mémoire (ODM) face au défi de l'implémentation du projet « la route de l'esclave en Côte d'Ivoire »*, p. 6.

¹⁵ Bien qu'une pré-enquête a été menée avant 2017, la grande enquête qui a révélé des faits majeurs de cette traite s'est faite à partir de 2021.

2.1 Tiassalé, point de chute de plusieurs routes commerciales

Les esclaves acheminés dans la ville de Tiassalé ne subissaient pas tous le bain de purification. En effet, les trafiquants d'esclaves qui fréquentaient le marché de cette contrée provenaient d'horizon divers, et empruntaient le plus souvent, des réseaux routiers différents. Trois principaux réseaux routiers étaient utilisés par les marchands d'hommes. Le réseau ouest, les voies du Centre et le réseau est.

A l'Ouest, des pistes en provenance des pays gouro et bété en passant par le pays dida débouchaient à Tiassalé. Quant au réseau est, les voies provenaient de la zone savanicole, traversaient les pays abbey et agni et convergeaient à la fois vers l'avant-port d'Ahua et celui de Tiassalé (Kra, 2023 : 191).

Le réseau central était contrôlé et animé par les seuls Baoulé (Chauveau, 1976 : 580). Ainsi, plusieurs pistes reliant les villages du Nord-Baoulé débouchaient sur la ville carrefour de Toumodi. De cette ville, une voie principale descendait dans le Sud-Baoulé pour se ramifier à partir de M'Brimbo¹⁶, village situé sur la rive gauche du Bandama. L'une de ces ramifications descendait vers le bord du Bandama, où les captifs étaient regroupés avant la traversée. Après la traversée, le convoi passait par Tabouatchin, premier village situé sur cette voie (Kra, 2023 : 193). La seconde piste empruntée généralement en saison sèche, passait par l'actuel village de N'Zianouan situé sur la rive gauche du fleuve N'Zi¹⁷ pour atteindre Tiassalé en passant par les villages actuels de Nanan Yassouakro, *Kanga-Gnanzè* et Nianmoué¹⁸. Autrement dit, les captifs destinés à être vendus sur le marché de Tiassalé ne passaient pas tous par *Kanga-Gnanzè*. Par conséquent, la thèse selon laquelle les esclaves qui étaient introduits à Tiassalé ou embarqués au port négrier de Cap-Lahou subissaient tous un bain dans le *Kanga-Gnanzè* est une erreur historique. Le bain auquel étaient soumis les esclaves qui transitaient à *Kanga-Gnanzè* pour être vendus aux négriers est une disposition hygiénique pour une meilleure vente sur les marchés.

¹⁶ Cette voie centrale traversait successivement les villages suivants : villages du Baoulé-Nord, N'gokro–Toumodi, Singrobo, M'Brimbo.

¹⁷ Il faut souligner que le fleuve N'Zi était guéable à certains endroits surtout en saison sèche où il se tarissait.

¹⁸ Assiè Kouakou, 56 ans, cultivateur, porte-parole du chef, entretien réalisé en septembre 2021 à Singrobo et en octobre 2024 au téléphone.

2.2 L'hygiène corporelle des captifs, une exigence de la clientèle

Pour mieux cerner la nature du bain réservé aux captifs dans le *Kanga-Gnanzè*, il est important de connaître les auteurs de ce bain et pourquoi le faisaient-ils ?

Le bain profitait à deux acteurs principaux de la traite à savoir les trafiquants et les captifs. Du point de vue économique, le lavage profitait aux marchands d'hommes. En effet, la vente des captifs comme la vente de n'importe quels produits de commerce, exigeait une certaine qualité au nom des critères de coût et de profit. C'est vrai que plusieurs facteurs jouaient sur le coût de l'esclave notamment l'âge, le sexe, les relations interpersonnelles entre vendeurs et acheteurs, mais l'aspect physique du captif l'était beaucoup plus. Plus, l'esclave paraissait beau/belle, vigoureux/vigoureuse, et en bonne santé, mieux il/elle était vendu (e) (Viti, 1999 : 63). Ainsi, à Tiassalé, quand toutes ces conditions extérieures de l'esclave étaient réunies, les Brignan cédaient 3 ou 4 paniers de sels pour acquérir un esclave et 5 pour avoir une esclave (Memel-Foté, 1988 : 343-4). Or la tradition orale locale explique que les captifs arrivaient dans un état sanitaire exécrationnel à *Kanga-Gnanzè*¹⁹. Il fallait donc leur apporter des soins corporels pour les rendre plus présentables à Tiassalé après les longues distances parcourues²⁰. Pour Ayo IkpeSSI, ancien secrétaire de l'ancien chef de *Kanga-Gnanzè*, ce bain était un soulagement pour les captifs exténués qui devenaient subitement dociles²¹. Cette pratique était en vogue en Amérique et dans les Antilles. Avant l'arrivée des navires négriers sur les côtes, les membres de l'équipage rasant la tête et ou la barbe des esclaves, enduisaient leur corps d'huile de palme, les purgeaient, les lavaient et soignaient leurs plaies²². C'est après toutes ces pratiques hygiéniques que l'on procédait à leur vente. Pour le bain des esclaves dans le *Kanga-Gnanzè*, le chef de Tiassalé interrogé en 1974 par Sékou-Bamba donne quelques détails.

Pour l'esclave, il y a un point important qui manque.
Quand on achète un esclave, quand il arrive, il faut
le purifier dans un étang, le *Kanga-Nianzè*, un marigot

¹⁹ Le corps des captifs étaient trempé de sueur, d'urine. D'autres déféquaient sur eux.

²⁰ Ayo IkpeSSI, 78 ans, Secrétaire de l'ex-chef de village de Kanga-Gnanzè, entretien réalisé le 24 octobre 2024.

²¹ Idem

²² Cyprien Mycinski, historien, « esclavage : vendus sur les marchés » in *Le Monde, Histoire et civilisations*, Publié le 23/02/2021 à 15h23, mis à jour le 14/12/2023 à 15h01.

qui est une espèce de vase creux ; on le lave avec du savon avant de rentrer à Tiassalé (...) (M. Sekou-Bamba, 1974 : 904).

L'élément révélé comme composition du bain par cet enquêté est le savon noir qui est un détergent fabriqué localement, et l'eau de cette mare. La purification dont il s'agit ici est donc le procédé par lequel l'on débarrassait les captifs des déchets de leur corps. Cette pratique profitait également aux captifs qui présentaient un état sanitaire désastreux. Il n'y avait donc pas d'effet spirituel de ce bain sur les esclaves qui transitaient à Tiassalé. Seuls les marchands d'hommes procédaient au lavage de leurs produits humains pour les rendre propres afin d'assurer une meilleure vente.

Le lavage des captifs n'était pas l'affaire des populations de *Kanga-Gnanzè* comme le stipule quelques habitants de cette localité, mais une pratique des trafiquants d'esclaves. Cette pratique serait antérieure à l'installation des populations de *Kanga-Gnanzè* sur ce site²³. Cependant, en dehors des intérêts mercantiles de ce bain, se trouve un volet moral.

2.3 La propreté des captifs de traite, une exigence morale en pays baoulé

Dans les villages baoulé précoloniaux, les esclaves n'étaient pas vendus comme de vulgaires marchandises qu'on exposait sur les marchés. La vente d'un être humain impose le respect de sa dignité. L'individu choisi pour être vendu était trompé et conduit sur le lieu de vente. Sa transaction exigeait la discrétion. Il ne devait pas être au courant de son sort. Raison pour laquelle il était mis en confiance par son bourreau qu'il suivait sans crainte (Viti, 1999 : 61).

Une fois à Tiassalé, le commerçant se rendait chez son *sikéfonè*²⁴ car en réalité, il n'y avait pas de marché proprement dit comme de nos jours. Les transactions reposaient sur des relations personnelles. Une fois sur le site, le plus souvent incognito, le commerçant débarquait chez un parent, un ami ou un allié (*le sikéfonè*) qui l'hébergeait et éventuellement, par l'intermédiaire de celui-ci, le commerçant étranger pouvait trouver des clients ou des partenaires commerciaux dans les localités voisines (Chauveau, 1976 : 589). L'esclave est gardé chez le *sikeffonè* qui se charge de lui trouver des clients dans le village si préalablement il n'avait pas été

²³ Kouamé Aka, 70 ans, Historien à la retraite, entretien téléphonique réalisé le 14 octobre 2024.

²⁴ Celui chez qui le commerçant ou le trafiquant déposait ses bagages : Son hôte.

commandé. C'est également par son canal que se font les commandes (Kra, 2023 : 197). Le traitant est donc tenu de rendre propre son produit avant son entrée à Tiassalé pour éviter d'indisposer non seulement son hôte mais aussi l'ensemble des villageois. Enfreindre cette règle est interprété comme un manque de respect aux divinités tutélaires (Sékou-Bamba, 1993 : 904). L'individu à vendre devait paraître dans le village comme un parent²⁵. En réalité, dans cette zone, les razzias qui entraînaient des traitements inhumains aux captifs étaient quasi-inexistantes. Les guerres entre royaumes pour se faire des prisonniers à vendre comme dans le Dahomey ou l'Ashanty, étaient également absentes. Les captifs en provenance du pays baoulé étaient en général, des individus de mauvais aloi, des produits du *dje*²⁶ ou des esclaves de mauvaise conduite. Ces captifs étaient rarement chosifiés si bien que certains auteurs comme Fabio Viti (1999 : 61) doutent de la participation des Baoulé à la traite négrière transatlantique²⁷. Il ressort donc que le bain des esclaves dans le *Kanga-Gnanzè* répondait aussi au respect de leur dignité et au respect des lois coutumières baoulé.

Conclusion

L'analyse sur la controverse autour du bain des esclaves dans le *Kanga-Gnanzè* montre que cette pratique est différemment interprétée par la tradition orale et certains auteurs en fonction des intérêts économiques et politiques contemporaines. La thèse attribuant à ce bain un caractère mystique qui désactivait les fonctions cognitives des esclaves ne résiste pas à la réalité pour plusieurs raisons. D'abord cette thèse intervient dans un contexte de patrimonialisation des anciens sites liés à la traite, où les populations riveraines évaluant les retombées économiques de ce projet, attribuèrent des noms émotionnellement affligeant aux sites pour prouver l'historicité de leurs récits. La thèse la plus réaliste est celle qui attribue à ce bain un rôle hygiénique rarement évoquée par les populations. Il était l'affaire des trafiquants qui cherchaient un plus valu de leurs produits en se soumettant aux exigences commerciales de la qualité, du coût et du profit. Ce bain était aussi la traduction de la

²⁵ Feue Kouakou Ahou, 89 ans, entretien réalisé en 2015 à Blé.

²⁶ Activité qui consiste en la capture d'un individu isolé dans un endroit donné.

²⁷ En réalité, le nombre d'esclaves ayant transité par le pays éloïnoï avant d'être vendus aux négriers sur la côte semble peu important. Certains chercheurs évaluent à 85000 le nombre d'esclaves embarqués à Cap-Lahou ravitaillé par plusieurs réseaux de traite ; soit 25% de l'ensemble des individus traités sur la côte des vents.

soumission des commerçants coutumes de bon traitement des captifs en pays baoulé.

Sources et Références bibliographiques

Sources orales

ENQUETES	PROFESSION	AGE	DATE ET LIEUX D'ENQUÊTE
AKPO Kouadio Samuel	Notable du chef d'Ahouakro.	81 ans	Entretien réalisé le 31 août 2021 à Ahouakro.
ASSIE Kouakou	Notable-porte-parole du chef de Singrobo.	56 ans	Entretiens réalisés le 03 septembre 2021 à Singrobo. Entretien téléphonique le 21 octobre 2024.
AYO Ikpessi	Notable de Mouso Baka Emmanuel, ex-chef de village de Kanga-Gnanzé,	78 ans	Entretien téléphonique réalisé le 24 octobre 2024. Le premier entretien a eu lieu le 02 septembre 2021.
KOUAKOU Ahou (décédé)	Ménagère	89 ans,	Entretien réalisé en 2015 à Blè s/p de Bouaflé.
KOUAME Aka	Enseignant-Chercheur à la retraite, spécialiste des questions relatives à la traite et à l'esclavage. Chef du projet « la route de l'esclave » engagé par le ministère de la culture en Côte d'Ivoire	70 ans	Entretien téléphonique réalisé le 14 octobre à 10 h 19
N'GORAN Ahou Elise	Ménagère	64 ans	Entretien réalisé à Daloa au quartier Gbokora le 23 septembre 2024.
TOLA Komenan Landry	Notable représentant le chef d'Ahua le jour de l'entretien.	47 ans	Entretien réalisé le 01 septembre 2021 à Ahua.
YOBOUET N'Guessan	Chef du village de Tabouatchin	61 ans	Entretien réalisé le 06 septembre 2021 à Tabouatchin. Entretien téléphonique réalisé le 21 octobre 2024.

Références bibliographiques

Grunberg Bernard, (2004), « La révolte des esclaves à bord de l'Affricain (1738) ». La violence et la mer dans l'espace atlantique, édité

par Mickaël Augeron et Mathias Tranchant, Presses universitaires de Rennes, <https://doi.org/10.4000/books.pur.19552>.

Chauveau Jean Pierre, (1976), « Note sur les échanges dans le Baoulé précolonial », in Cahiers d'Etudes Africaines, vol 16, no 33-34, p. 567-602.

Ciarcia Gaetano et Combreau Lucile, (2020), « L'opaque éclat du passé de l'esclavage Entretien avec Nicola Lo Calzo autour du projet Cham », *Traite, esclavage et mémoire culturelle*, in *Ethnologie Française*, vol 50, 2020/1, p. 143-156.

Kouassi N'Goran François, (2014), *Histoire et identité d'un peuple : l'Ayaou dans le Baoulé, Essai d'Histoire et d'Anthropologie sociale*.

Kra Yao Séverin, 2016, *L'esclavage dans la société ayaou de Côte d'Ivoire : des origines à nos jours*, Thèse de Doctorat unique d'Histoire, Université Félix Houphouët Boigny, 422 p.

Kra Yao Séverin, (2023), KRA Y. S. (2023). Les Baoulé-Elomoin dans le commerce des esclaves aux XVIII^e et XIX^e siècles. Didier Marcel

HOUENOUE, Arthur VIDO et Sylvestre EDJEKOTO, (2022), (sous la direction de). *Mémoires et survivances de la Traite négrière transatlantique en Afrique, en Amérique, en Europe, dans les Antilles et Caraïbes et autres territoires des Océans atlantique et indien, t.1 Actes du colloque. Ouidah-Bénin, les 20 et 21 octobre 2022*, Nouvelle Afrique Editions, Ouidah, p. 181-203.

Memel Fote Haris, (1988), *L'esclavage dans les sociétés lignagères d'Afrique noire. Exemple de la Côte d'Ivoire précoloniale : 1700-1920, Tome 1*, Thèse pour le Doctorat d'Etat Es-Lettre et Sciences Humaines, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 992 p.

Mycinski Cyprien, (2021), « esclavage : vendus sur les marchés » in *Le Monde, Histoire et civilisations*, Publié en ligne le 23/02/2021 à 15h23, mis à jour le 14/12/2023 à 15h01.

Morenas Joseph Elzéar, (1978), *Précis historique de la traite des Noirs et de l'esclavage colonial*, Slatkine report.

Moure Martin, (2020), « Histoire et émotions. La mise en scène de la Maison des esclaves à Gorée au Sénégal », *Traite, esclavage et mémoire culturelle*, in *Ethnologie Française*, vol 50, 2020/1, p.77-89.

Ong Devoir De Mémoire, (2012), *L'ONG devoir de mémoire (ODM) face au défi de l'implémentation du projet « la route de l'esclave en Côte d'Ivoire »*.

Saglio Christian, Sénégal, Grandvaux, 2005, <https://fr.wikipedia.org/wiki/maison-des-esclaves>.

Sekou Bamba Mohamed, (1993), *Le Bas-Bandama précolonial, du XVIIe au XIXe siècle : Formation d'un espace social et économique*, Thèse pour le Doctorat d'Etat Es-Lettre et Sciences Humaines, tome IV, Volume 1, p. 875-1223.

Viti Fabio, (1999), « L'esclavage au Baoulé précolonial », In *L'Homme*, 1999, tome 39 n°152. Esclaves et « sauvages ». pp. 53-88.